

FICHE TECHNIQUE n°: 19

Noyers/Cher, le 24 juillet 2014

MALADIES DU BOIS :
« Comment conduire les jeunes plantations »

Contexte

« Les maladies du bois sont considérées comme très dommageables pour la pérennité d'un vignoble car les champignons responsables de ces maladies attaquent les organes pérennes de la vigne, provoquant à plus ou moins long terme la mort du cep. Dans le vignoble, elles se manifestent par différentes symptomatologies au niveau de la partie herbacée. Elles peuvent se caractériser par des formes plus ou moins sévères allant jusqu'à l'apoplexie ou par des formes lentes conduisant à l'affaiblissement progressif de la plante (perte de vigueur), pour aboutir à la mort d'une de ses parties (coursons, bras), puis à sa totalité. Ces maladies peuvent également toucher les jeunes plantations » P Larignon - IFV

Mode de conduite

Certaines techniques dans le mode de conduite à la vigne peuvent être traumatisantes pour la plante et elles peuvent influencer très fortement sur la pérennité de la vigne et cela dès les 1ères années de plantation. La taille est certainement la technique la plus mutilante et en particulier sur les jeunes plantations.

Elle génère des plaies et en séchant celles-ci favorisent la formation de cônes de dessiccation à l'intérieur de la souche qui obstruent le passage de la sève. Ce phénomène est d'autant plus important que les plaies de taille sont de section importante.

De plus ces plaies constituent par ailleurs un terrain favorable aux contaminations par les maladies du bois telles que l'Esca, le BDA et l'Eutypiose.

La taille de formation

Les plaies annuelles résultent de la suppression des bois de l'année ou des années précédentes. Ces plaies peuvent être nombreuses. Mal réparties, elles entravent la circulation de la sève et amoindrissent petit à petit la vigueur de la vigne.



Siège Social
CS 1808
11-13-15 rue Louis
Joseph Philippe
41018 BLOIS
Tél. : 02 54 55 20 00
Fax : 02 54 55 20 01
www.loir-et-cher.chambagri.fr

**Antenne
Beauce-Gâtine**
6 rue de la Bascule
41290 OUCQUES
Tél. : 02.54.23.11.20
Fax : 02.54.23.11.21

**Antenne
Perche**
38 place du Marché
41170 MONDOUBLEAU
Tél. : 02.54.73.65.66
Fax : 02.54.73.65.61

**Antenne
Légumes**
Le Riou
41250 TOUR-EN-SOLOGNE
Tél. : 02.54.46.50.02
Fax : 02.54.46.50.05

**Antenne
Viticole et
Œnologique**
4 rue Gutenberg - Z.A.
41140 NOYERS/CHER
Tél. : 02.54.75.12.56
Fax : 02.54.75.44.82

**Laboratoire
Départemental
Agronomique et
Œnologique**
Adresse du siège social
Tél. : 02.54.55.20.40
Fax : 02.54.55.20.41

A la taille de formation de la souche, c'est là que tout peut commencer !



2 coupes qui auront des conséquences

Ce jeune plant : Comment va-t-il être taillé ?



F. Dal - Sicavac

La conséquence sera irrémédiable, avec ces cônes de dessiccation

Alors comment faire ?

	Opération	Avant	Après
<u>1^{ère} année de plantation</u> : si la plantation a été tardive et/ou le jeune plant s'est peu développé durant l'été.	Rabattre le pied à 2 ou 3 yeux sur le sarment situé le plus bas possible. La plaie de taille doit être faite au dessus du courson en laissant un ergot.		
<u>1^{ère} ou 2^{ème} année de plantation</u> si la plantation a été précoce et que le jeune plant s'est bien développé	Durant la période végétative, supprimer en vert les gourmands, doublons ou rameaux (au stade 3 à 6 feuilles étalées). Cela limitera les plaies de tailles à l'hiver et favorisera la croissance du rameaux qui sera destiné à être le tronc.		

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher

Michel BADIER